

AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL AU TITRE DE L'ANNEE 2025
FILIERE TECHNIQUE – CATEGORIE B
(Arrêté d'ouverture n° 24-342 du 12 août 2024)

Le Centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Indre-et-Loire organise, en partenariat avec les Centres de gestion de la région Centre-Val-de-Loire, l'examen professionnel d'accès au grade de Technicien Principal 1^{ère} classe (avancement de grade) au titre de l'année 2025.

CONDITIONS D'INSCRIPTION	DATES ET LIEUX DES ÉPREUVES
<p>Peuvent se présenter à l'examen professionnel : Les fonctionnaires qui, <u>au 31 décembre 2025</u> justifient d'au moins un an dans le 6^{ème} échelon du grade de technicien territorial principal de 2^{ème} classe et d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau et, également, en vertu de l'article 16 du décret 2013-593 du 5 juillet 2013, les fonctionnaires qui ont atteint le 6^{ème} échelon du grade de technicien territorial principal de 2^{ème} classe et comptent au moins deux années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.</p> <p>Conditions dérogatoires : Pourront également être admis à concourir à l'examen professionnel d'accès au grade de technicien territorial principal de 1^{ère} classe à titre dérogatoire, les candidats qui justifieront d'une année d'ancienneté dans le 5^{ème} échelon du grade de technicien territorial principal de 2^{ème} classe au plus tard le 31 décembre 2025</p> <p>Spécialités : « bâtiments, génie civil », « réseaux, voirie et infrastructures », « prévention et gestion des risques, « hygiène, restauration », « aménagement urbain et développement durable », « déplacements, transports », « espaces verts et naturels », « ingénierie, informatique et systèmes d'information », « services et interventions techniques », « métiers du spectacle », « artisanat et métiers d'art »</p>	<p>Épreuve d'admissibilité : le jeudi 10 avril 2025 à Tours</p> <p>Épreuve d'admission : Au Centre de gestion d'Indre-et-Loire Les jours et horaires seront communiqués ultérieurement</p>

La période de pré-inscription en ligne et de retrait des dossiers est fixée du mardi 8 octobre 2024 au mercredi 13 novembre 2024 inclus.

Les demandes d'inscription sont à effectuer par internet, via le portail national www.concours-territorial.fr ou sur le site www.cdg37.fr ou à défaut, par courrier adressé au Centre de gestion d'Indre-et-Loire, 25 rue du Rempart, CS 14135, 37041 Tours Cédex 1.

La date de clôture des inscriptions (date limite de dépôt des dossiers) est fixée au jeudi 21 novembre 2024.

Les dossiers d'inscription comportant les pièces demandées devront être transmis via l'espace sécurisé ou être postés avant minuit (cachet de la poste faisant foi) ou déposés à l'accueil du Centre de gestion d'Indre-et-Loire aux jours et heures d'ouverture **au plus tard, le jeudi 21 novembre 2024.**



Le Président du Centre de gestion
d'Indre-et-Loire

Michel GILLOT